Police municipale

1 rue de Kerbouchard
44740 Batz-sur-Mer

HORAIRES :
- Lundi au vendredi :
8h45 à 12h et 13h45 à 17h
- Samedi : 9h à 12h

02 40 23 91 99

policemunicipale@mairie-batzsurmer.fr

Les missions des policiers municipaux en matière de surveillance générale de la voie et des lieux publics s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité, ce qui nécessite une étroite coordination, formalisée dans une convention, avec les services de la police et de la gendarmerie nationales.

MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-batzsurmer.fr
02 40 23 92 25

Conformité RGAA
Non conforme